



FICHE SIGNALÉTIQUE

Remplace la date du :

Date de révision: 08-sep.-2021

Version: 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit de l'étiquette 2112 Concentrated Prespray

Autres moyens d'identification

Code(s) CUP Non applicable

Code du produit CC838

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Solution de nettoyage de tapis

Utilisations contre-indiquées Suivez les instructions sur l'étiquette. Non recommandé pour toute autre utilisation que l'usage prévu.

Renseignements sur le distributeur

Adresse du fournisseur

Groom Industries
4282 South 590 West
Salt Lake City, UT 84123
USA

Adresse du fabricant

AramSCO
4282 South 590 West
Salt Lake City, UT 84123
USA

Numéros de téléphone d'urgence

Téléphone de l'entreprise 1-800-397-3759

Téléphone d'urgence de l'entreprise United States: 1-800-535-5053 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week)

International: 1-352-323-3500 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week)

Numéro de téléphone en cas d'urgence Poison Control 1-800-222-1222 (24 hour)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

| | |
|----------------------------------------------|-------------|
| Toxicité aiguë - inhalation | Catégorie 4 |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 2 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2 |

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Avertissement

Mentions de danger

NOCIF PAR INHALATION

CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU

Provoque une sévère irritation des yeux

**Aspect** poudre**État physique** solide**Odeur** Citron Cerise**Conseils de prudence - Prévention**

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Dangers non classés ailleurs (DNCA)**Autres informations**

• PEUT ÊTRE NOCIF PAR INGESTION

• Nocif pour les organismes aquatiques

Dangers généraux

Tenir hors de portée des enfants

S'il vous plaît voir Section 11. Renseignements toxicologiques pour plus d'informations

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Nom chimique | No. CAS | % en poids | Secret commercial |
|-----------------------------------|------------|------------|-------------------|
| Sodium carbonate | 497-19-8 | 30 - 70 | * |
| ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED | 68439-46-3 | 5 - 10 | * |
| Sodium metasilicate | 6834-92-0 | 5 - 10 | * |
| Diethylene glycol monobutyl ether | 112-34-5 | 1 - 5 | * |
| SODIUM PERCARBONATE | 15630-89-4 | 1 - 5 | * |

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition**Conseils généraux**

Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

| | |
|----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Contact avec les yeux | Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. |
| Contact avec la peau | Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. |
| Inhalation | Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Utilisez un écran pour le bouche-à-bouche (respiration artificielle). Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. |
| Ingestion | Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. |
| Protection pour les secouristes | Utiliser un équipement de protection personnelle. |

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes principaux Aucun renseignement disponible.

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utilisation:.. Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO₂). Eau pulvérisée. Mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés ATTENTION: L'utilisation de l'eau en pluie pour lutter contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Dangers spécifiques du produit

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Risque d'inflammation.

Produits de combustion dangereux Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser un équipement de protection personnelle. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conseils pour les intervenants d'urgence Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Recouvrir le déversement liquide de sable, de terre ou autre matière absorbante non combustible. Recouvrir le déversement de poudre d'une feuille ou d'une bâche en plastique pour minimiser la dispersion. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Absorber avec une matière absorbante inerte. Endiguer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection personnelle. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation aspirante appropriée. Pour éviter l'inflammation des vapeurs organiques par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la masse. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.- Ne pas fumer. Prendre les mesures nécessaires pour éviter une décharge d'électricité statique (qui pourrait causer l'inflammation de vapeurs organiques).

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques/conditions d'entreposage Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Conserver à l'écart de la chaleur.

Matériel d'emballage Garder le produit dans le produit d'emballage est initialement vendu en.

Produits incompatibles Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

| Nom chimique | ACGIH TLV | OSHA PEL | NIOSH IDLH |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------------|----------|------------|
| Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5 | TWA: 10 ppm inhalable fraction and vapor | | |

NIOSH IDLH: Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres directives relatives à l'exposition Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité à protection intégrale. Écran facial.

Protection de la peau et du corps Porter des gants/des vêtements de protection. Tablier résistant aux produits chimiques.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Mesures d'hygiène Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

| | | | |
|----------------------|--------|-----------------------|--------------------------------|
| État physique | solide | Odeur | Citron Cerise |
| Aspect | poudre | Seuil olfactif | Aucun renseignement disponible |
| Couleur | jaune | | |

| Propriété | VALEURS | Remarques • Méthode |
|----------------------------------------|--------------------------------|---------------------|
| pH | 11.3 | |
| Point de fusion | Aucun renseignement disponible | |
| Point/intervalle d'ébullition | Aucun renseignement disponible | |
| Point d'éclair | Aucun renseignement disponible | |
| taux d'évaporation | Aucun renseignement disponible | |
| inflammabilité (solide, gaz) | Aucun renseignement disponible | |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | |
| Limite supérieure d'inflammabilité | Aucun renseignement disponible | |
| Limite inférieure d'inflammabilité | Aucun renseignement disponible | |
| Pression de vapeur | 17.5 | |
| Densité de vapeur | 0.670 | |
| Densité | 0.980 | |
| Solubilité dans l'eau | Soluble dans l'eau | |
| Solubilité dans d'autres solvants | Aucun renseignement disponible | |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | Aucun renseignement disponible | |
| Température d'auto-inflammation | Aucun renseignement disponible | 398 °C / 750 °F |
| Température de décomposition | Aucun renseignement disponible | |
| Viscosité, cinématique | Aucun renseignement disponible | 200 cps |
| Viscosité, dynamique | Aucun renseignement disponible | |
| Propriétés explosives | Aucun renseignement disponible | |
| Propriétés comburantes | Aucun renseignement disponible | |

Autres informations

Point de ramollissement Aucun renseignement disponible

| | |
|-------------------------------------------------|------------------------------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Aucun renseignement disponible. |
| Affections oculaires/irritation | Aucun renseignement disponible. |
| Sensibilisation | Aucun renseignement disponible. |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | Aucun renseignement disponible. |
| Cancérogénicité | Aucun renseignement disponible. |
| Toxicité pour la reproduction | Aucun renseignement disponible. |
| Toxicité pour le développement | Aucun renseignement disponible. |
| STOT - exposition unique | Aucun renseignement disponible. |
| STOT - exposition répétée | Aucun renseignement disponible. |
| Toxicité chronique | Éviter une exposition répétée. |
| Effets sur les organes cibles | yeux, Appareil respiratoire, peau. |
| Danger par aspiration | Aucun renseignement disponible. |

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

| | |
|------------------------|------------|
| ETAmél (orale) | 3282 mg/kg |
| ETAmél (cutané) | 2099 mg/kg |

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

écotoxicité

1.34552 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

| Nom chimique | Toxicité pour les algues | Toxique pour les poissons | Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Butoxyethanol 111-76-2 | 242: 120 h Nitzschia mg/L EC50 | 310 - 1220: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static | 265: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 |
| Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5 | | 210: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 210: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 semi-static | 216: 96 h Daphnia magna mg/L EC50 |
| Sodium Hydroxide 1310-73-2 | 100: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50 | 1300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static | 2850: 24 h Daphnia magna mg/L EC50 100: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 |
| Sodium Percarbonate 15630-89-4 | 70: 240 h Chlorella emersonii mg/L EC50 | 70.7: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static | 4.9: 48 h Daphnia pulex mg/L EC50 |

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Traitement des déchets

Méthodes d'élimination

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser des récipients vides.

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

| Chemical Name | California Hazardous Waste Status |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Sodium Carbonate 497-19-8 | Corrosive |
| Sodium Percarbonate 15630-89-4 | Ignitable |

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|-------------|----------------|
| DOT | NON RÉGLEMENTÉ |
| IATA | NON RÉGLEMENTÉ |
| IMDG | NON RÉGLEMENTÉ |

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

| | |
|----------------|----------------------|
| TSCA | Est conforme à (aux) |
| LIS/LES | Est conforme à (aux) |

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

| Nom chimique | SARA 313 - Valeurs de seuil % |
|----------------------------------------------|-------------------------------|
| Diethylene glycol monobutyl ether - 112-34-5 | 1.0 |

SARA 311/312 Catégories de dangers

| | |
|--------------------------------------------------|-----|
| Danger aigu pour la santé | Oui |
| Danger chronique pour la santé | Oui |
| Risque d'incendie | Non |
| Danger de libération soudaine de pression | Non |
| Danger de réaction | Non |

Loi sur la protection de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

| Nom chimique | Quantités à déclarer de substances dangereuses | Quantités à déclarer de substances très dangereuses | RQ |
|--------------|------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|----|
| Aucun | | | |

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

⚠️ AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris Ethylene Oxide, identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer et des malformations congénitales ou autres effets nocifs sur la reproduction. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

| Nom chimique | New Jersey | Massachusetts | Pennsylvanie |
|-----------------------------------------------|------------|---------------|--------------|
| Water 7732-18-5 | | | X |
| Trisodium Phosphate 7601-54-9 | X | X | X |
| Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5 | X | | X |

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS

| | | | | |
|-------------|------------------------|------------------|-------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| NFPA | risque pour la santé 1 | inflammabilité 0 | Instabilité 0 | Propriétés physiques et chimiques - PROTECTION INDIVIDUELLE X |
| HMIS | risque pour la santé 1 | inflammabilité 0 | danger physique 0 | |

Préparée par Aramsco
Environmental Health & Safety
Date de révision 08-sep.-2021
Note de révision
Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Le (M) SDS est destiné à fournir un bref résumé de nos connaissances et des directives concernant l'utilisation de ce matériau . Les informations contenues ont été compilés à partir de sources considérées par Aramsco pour être fiables et sont exacts au meilleur de la connaissance de la Société . Il ne est pas censé être un document exhaustif sur les réglementations à travers le monde de la communication des dangers.

Cette information est offerte de bonne foi . Chaque utilisateur de cette matière doivent évaluer les conditions d'utilisation et adopter les mécanismes de protection appropriés pour éviter l'exposition des employés , des dégâts matériels ou rejet dans l'environnement . Aramsco ne assume aucune responsabilité pour les blessures infligées au destinataire de tierces personnes , ou pour tout dommage à la propriété résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Fin de la fiche signalétique